Association OXYGÈNE 74

**PV de l’Assemblée Générale du 18.11.2022**

18h00 :

**1 - Accueil des participants**

* La liste de présence est remplie, les procurations indiquées. On compte :
* **42 présences**
* **24 pouvoirs**

18h25 : Début de la séance

Le Président, Georges FLEURY, ouvre la séance.

*A ses côtés :*

Pierre VERNIER (trésorier et membre du CA), Joël CROSSIN (animateur),

Pierre PASCAL (membre du CA), Ali FARZAM (membre du CA).

Françoise ZUTTER (secrétaire).

Excusé : Jean GOMEZ (animateur).

L’ordre du jour est affiché sur un tableau pour rappel

**2 – Approbation du PV de l’assemblée générale du 22.10.21**

Vote à main levée : Le PV de l’Assemblée Générale du 22.10.21 est approuvé à l’unanimité.

**3 – Rapport d’activité (président, administrateurs, animateurs)**

*Président :*

Georges F. se présente et énumère pour lui les points marquants de cette année écoulée :

* Maladie de longue durée, changement d’adresse à Thonon-les-Bains
* Prise de conscience de la nécessité d’être secondé pour parer à ce genre de problème.
* Pendant 3 mois, les membres du CA ont réussi à maintenir le bon fonctionnement du club : nouveau site web (Cécile et François), obtention par Pierre V, après démarches auprès de la mairie, de la gratuité de la salle.
* Georges F. continue d’assurer des randos de niveau 1 le dimanche et le jeudi, l’Association assurant ses frais de transport.
* 3 réunions ont été organisées : en mai, en juin et en octobre.

Mai : mise sur pied d’une nouvelle activité le samedi : Marche nordique, animée par Marie-Claude qui a obtenu le Brevet fédéral pour cette activité. Il a aussi été question de la formation d’Eric, (en cours) et de Didier qui souhaite suivre une formation d’animateur mais qui devrait d’abord faire l’expérience des randos avec les animateurs.

Juin : discussion autour de la marche nordique.

Octobre : préparation de l’AG, avec constat du manque de bénévoles et de membres du CA.

* Oxygène a participé au Forum des Associations cette année.
* Pour la fête de la Ste Barbe (27 nov. 22) une liste circule pour assurer la présence sur le stand d’Oxygène.

*Administrateurs et Animateurs*

Pierre V. présente son travail :

* Maintien du club pendant l’absence de Georges F.
* Organisation des randonnées
* Gestion des finances
* Obtention des codes pour accéder au site
* Démarches pour être reconnu comme association (gratuité de la salle)
* Changement d’adresse de l’Association (mairie, sous-préfecture)
* Procuration sur le cc d’Oxygène
* Encadrement des randos : mercredi et dimanche.

Joël C. : N’a pas pu assurer toutes les randos prévues suite à deux accidents.

Pierre P. : Hospitalisé n’a pas pu assurer toutes ses randos non plus.

**4- Rapport financier et prévision budgétaire**

Le bilan comptable du 1.09.21 au 31.08.22 a été remis à tous les participants au début de la séance.

Le trésorier, Pierre V. explique chaque point des dépenses et entrées. Des démarches sont entreprises pour obtenir la gratuité du nouveau site.

Les comptes sont approuvés par le vérificateur, Robert G.

**5 – a) Bénévoles**

Une liste circule pour recruter des bénévoles selon leurs compétences.

Pierre V. nous informe que Lan Cerutti et Philippe Gielman se sont proposés pour l’aider à la comptabilité.

Intervention de Martine B qui pose la question suivante :

Que recherchez-vous ? des bénévoles ou des membres du CA ? Il semble que le CA mériterait d’être étoffé rapidement. Dans la Chartre des Administrateurs, sous le point II. 3, il est stipulé que "la candidature doit être soumise au président et au CA au moins un mois avant la 1ère réunion du CA qui la fera valider par l’AG".

Or, la convocation à l’AG a été envoyée avec retard le 5/11/2022, ce qui reporterait les demandes de candidature à l’année prochaine. Vu l’urgence de la situation et en dépit des statuts et de la charte des administrateurs dont tous les membres de l’AG ont connaissance, il est décidé de nommer aujourd’hui de nouveaux administrateurs sur proposition du CA.

Déjà membres du CA :

* Georges FLEURY
* Pierre VERNIER
* Ali FARZAM
* Pierre PASCAL

+ 8 personnes qui se présentent :

* Robert GRIVEL
* Annie BOVEN
* Cécile DAGBERT
* Françoise ZUTTER
* Marie PIZZUTO
* Joël CROSSIN
* Bernard VANDORPE
* Lan CERUTTI (par procuration)
* Chacun/e est présenté/e par le CA à l’AG : Nom, activités, engagements dans le club.
* L’AG vote à main levée.
* **Tous les membres sont élus à l’unanimité et acceptés par le CA.**

**5 – b) Covoiturage**

Vu les augmentations du prix des carburants, le prix du covoiturage serait peut-être à revoir.

Suite à l’intervention d’une participante soulevant le problème du nombre de passagers par voiture et du calcul du prix, Ali F. a abordé ce sujet bien que restant favorable au calcul actuel du prix du covoiturage.

Catherine F. propose que le prix soit effectivement calculé par voiture et non pas par occupant du véhicule.

Pierre V et Joël remarquent que le calcul du prix par véhicule engendre un travail supplémentaire non négligeable. Le prix par passager est plus simple.

Pierre P. pense que le prix doit rester accessible à tous.

Paul pense que le prix est correct.

**La question est soumise au vote à main levée :**

42 voix pour le maintien du prix et de la formule actuels

 4 voix contre

Vote par procuration :

11 voix pour

 5 voix contre.

**6 – Formation des animateurs**

Didier : va s’inscrire pour une formation. Devrait cependant agir comme adjoint avant de commencer celle-ci.

Eric : formation en cours

Marie-Claude : a donc le Brevet de la Fédération pour enseigner la marche

nordique.

Remarque :

Le club peut rembourser la formation jusqu’à concurrence de 50%, en contrepartie d’une participation aux randos en tant qu’animateur adjoint, et d’un engagement sur plusieurs années suite à la formation reçue.

Le groupe de la marche nordique compte 15 personnes et fonctionne bien. Il serait souhaitable qu’un nouveau groupe de niveau "débutant" soit créé au printemps pour éviter les problèmes de niveaux.

Christophe et Joël seraient d’accord de faire la formation.

Proposition de Marie-Claude : le remboursement de la formation pourrait se faire sur 3 ans, par tiers, à condition que la personne s’engage en tant qu’animateur.

**7 – questions diverses :**

Le problème des chiens :

Pierre V et Joël C : les chiens restent à la maison.

Ali : a rencontré des problèmes. La décision doit être prise en fonction de la randonnée.

Le problème devra être rediscuté en séance de CA.

Le problème du nombre de voitures pour transporter les randonneurs est assez facilement réglé par les animateurs.

La séance est levée à 20h et se termine par une collation organisée par Joël.

Françoise Zutter, secrétaire

Rédigé le 23 novembre 2022